

Jean-Pierre Sueur veut plus de transparence dans les sondages

Rapporteur d'une proposition de loi déposée avec le sénateur (UMP) Hugues Portelli, le sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre Sueur milite pour davantage de transparence dans les sondages. Parmi les propositions : indiquer qui finance le sondage ; l'obligation de publier la marge d'erreur «*car lors de la présidentielle en 2002, les sondages donnaient Lionel Jospin à 16/17% et Jean-Marie Le Pen à 14/15%... Dans tous ces sondages, la marge d'erreur était de 3% ! Si on avait publié cette information, le vote aurait sans doute été différent*» ; l'obligation de publier les questions posées ; ou encore l'interdiction des gratifications. La commission des lois de l'Assemblée a inscrit à son agenda, jeudi 10 mars, la nomination mercredi 16 mars d'un rapporteur. «C'est une victoire, maintenant nous resterons vigilants pour que cette loi ne soit pas vidée de sa substance», indique Jean-Pierre Sueur.